

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

#### **4. Délai de réponse des soumissionnaires**

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

#### **5. Evaluation des offres:**

L'évaluation des offres se fera en **deux (02) étapes** :

- **1<sup>re</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape** : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3<sup>e</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

#### **6. Critères d'évaluation**

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

##### **15.1- Critères éliminatoires**

###### **15.1.1 : Pièces administratives**

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

###### **15.1.2 : Offre technique**

- c) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiment ;
- e) avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années et existant sur la liste des ETS défaillantes établie annuellement par le MINMAP ;
- f) Non satisfaction, au moins, à vingt-six (26) critères essentiels sur trente-six (36).

###### **15.1.3 : Offre financière**

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

##### **15.2 : Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 36 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **03 critères**.

#### **7. Attribution du Marché**

Le Maire de la commune de Tokombéré, autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée la **moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

#### **8. Délai de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **9. Renseignements complémentaires**

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la commune de Tokombéré.

#### **Ampliations :**

- MINMAP /DGMI (pour information)
- PREFET MAYO-SAVA (pour information)
- DRMAP/SMI (pour archivage)
- ARMP (pour publication au JDM)
- DDMAPMS/SPM (pour archivage)
- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour diffusion)
- PRESIDENT/ CIPM (pour information)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)

Tokombéré, le 1<sup>er</sup> mars 2021

**Le Maire de la Commune de Tokombéré,  
(Autorité contractante)**

et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de 460 000** (quatre cent soixante mille) francs CFA par lot, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

#### **7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Tokombéré dès publication du présent avis à partir du 1<sup>er</sup> mars 2021 entre 8h et 15h30.

#### **8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Tokombéré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Trente-cinq Mille Francs (35. 000)** francs CFA à la Recette Municipale de Tokombéré.

#### **9. Remise des Offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré**, Cellule d'Appui au lancement des Appel d'offres, au plus tard le **25/03/2021** à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

#### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE**

**N° 007 /AONO/ C.TOK/CIPM-BEC/2021**

**DU 1<sup>er</sup>/03/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CAMPEMENT MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÉME-NORD**

**FINANCEMENT : BIP MINDEVEL**

**EXERCICE 2021**

**IMPUTATION: 55 27 351 01 641372 2225 821**

**AUTORISATION : IW03331**

#### **A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »**

*Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.*

#### **1. Présentation des offres :**

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

#### **2. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

#### **3. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **25/03/2021 à 13 heures** précises dans la salle des actes de la Commune de Tokombéré, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.



## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 007/AONO/ C.TOK/CIPM-BEC/2021

DU 1<sup>er</sup> /03/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CAMPEMENT MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD :

FINANCEMENT : BIP MINDDEL

EXERCICE 2021

IMPUTATION: 55 27 351 01 641372 2225 821

AUTORISATION : IW03331

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la commune de Tokombéré, autorité contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagement du campement municipal de la Commune de Tokombéré, Département du Mayo Sava, Région de l'Extrême-Nord.

### 2. Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les tâches suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Fondation ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La menuiserie métallique;
- L'électricité ;
- La peinture;
- Les voiries et réseaux divers.

### 3. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEV, Exercice : 2021, pour un coût estimatif par de : **Vingt Trois Millions (23 000 000) de Francs CFA.**

### 6. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances